



Délibération Municipale n° 2025-29



Extrait du registre des Délibérations

SEANCE DU 11 JUIN 2025

MEMBRES EN EXERCICE

En exercice	Présents	Représentés	Absents	Votants	Quorum
23	17	4	2	21	12

OBJET : Délibération relative à la demande de subvention – Association Provence Verte Solidarités - UDV

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 11 JUIN à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Date de la convocation : 4 JUIN 2025

PRESENTS : RAVANELLO Alain – CHIAPELLO Amandine – GARCIA Christine – HERBEL Joseph – VIDAL Antoinette - LAUDICINA Patrick - CORINO Pierre – PAUL CAMAIL Florence – TOURET Marie Laure - AMBARD Frédéric – OLIVERO Christophe – FABRE Thibault - SCHMITT Patrick – BRISPOT John – Nadine VINCENT – Nicolas FERRETTO REGGI- CLAVIER Vincent -

ABSENTS : BULLE Lucie – ROUX Jérémy

PROCURATIONS :

Madame Céline LORENZO a donné procuration à Madame Florence PAUL CAMAIL,
Madame Martine COLIN a donné procuration à Madame Marie-Laure TOURET,
Madame Mireille GANZIN a donné procuration à Monsieur Frédéric AMBARD,
Monsieur Stéphane PELEPOL a donné procuration à Monsieur Alain RAVANELLO.

Madame TOURET Marie-Laure a été désignée secrétaire de séance.

Le secrétariat administratif est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance.



Depuis sa création, Provence Verte Solidarités - UDV - a pour vocation de devenir un relais de la solidarité en milieu rural et de mettre en synergie les acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion sociale en Provence Verte ;

L'association Provence Verte Solidarités – UDV, assure depuis 2013 dans le cadre d'un centre de soins dénommé « Promo Soins Brignoles » un accompagnement social et une prise en charge médicale, psychologique et dentaire de soutien, individualisée et gratuite, ainsi que des ateliers de promotion de la santé en faveur des personnes en situation de grande vulnérabilité du bassin de Brignoles ;

L'association Provence Verte Solidarités – UDV sur la base d'un diagnostic partagé, réalisé en 2018 sur les besoins en santé des personnes précaires de Provence Verte et Provence Verdon, a complété son action par la mise en place d'un volet itinérant afin de mieux couvrir le territoire rural ;

CONSIDERANT Le travail réalisé depuis 2019 par le personnel et les bénévoles de l'association, dans le cadre de « Promo Soins Itinérant » a permis d'accompagner de nombreuses personnes sur les communes de Carcès, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Barjols et Rians dans un parcours de soins ;

CONSIDERANT la demande de subvention présentée par l'Association Provence Verte Solidarités – UDV ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des affaires générales du 03 juin 2025

L'assemblée après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ** décide :

- **D'ACCORDER** une subvention de HUIT CENTS EUROS (800,00 €).
- **DIT** que cette dépense sera imputée au compte 6574 du budget principal de l'exercice.

Pour copie conforme,
Le Maire

Alain RAVANELLO

La secrétaire de séance

Marie Laure TOURET

